

Réunion en Groupe de Travail

Dans le cadre de l'élaboration des Docob des sites Natura 2000
FR9400603 « Rivière de la Solenzara » et FR9410109 « Aiguilles
de Bavella »

11 mars 2015

Mairie de Sari-Solenzara (2A)



--

Compte-rendu

Présents :

LECCIA	Sébastien	OEC	0495481178	leccia@oec.fr
TOMA	Jean	Maire de SARI-SOLENZARA Com. De Com. De la Côte des Nacres		
ROSSI	Samantha	Mairie de SARI-SOLENZARA		
RECORBET	Bernard	DREAL de Corse	0495517980	bernard.recorbet@developpement-durable.gouv.fr
COSTANZO	Mathias	ONF		
SANTELLI	Dominique	ONF		
MURACCIOLE	Stéphane	ONF		
SANCHIS	Frédéric	ONCFS		
CHARRIER	Jessica	CEN Corse		
DI ROSA	Jean-Michel	Département 2A (Environnement)		
DURET	Jean-Yves	Département 2A (Forestiers sap.)		
TORRE	Maddy	PNR de Corse		
TORRE	Julien	PNR de Corse		
SANGES	Véronique	CCAR		
AUDEVAL	Hubert	VISU/CORSEXPERTISES	0609390405	contact@corseexpertises.com ; s.seinera@agencevisu.com

Excusés : Sylvain LAUX (DDTM 2A), Stevan MONDOLONI (PNRC)

Introduction

Jean TOMA, maire de Sari-Solenzara (Communauté de Commune de la Côte des Nacres), qui accueille la réunion, en présente rapidement le contexte et se félicite de constater la progression de la démarche.

Rappel

Le contenu du précédent COPIL ainsi que les principaux actes validés (diagnostics) à cette occasion sont rappelés aux participants.

Présentation du document de travail

Un document de travail est projeté et présenté en séance. Il synthétise l'ensemble des mesures et actions envisageables par grands enjeux des sites Natura 2000.

Les différents acteurs techniques présents sont invités à réagir et à faire part de leur remarques. Ces remarques ont été prises en compte et traduites sur le document de séance.

Ce document de travail complété est disponible en Pièce jointe à ce CR.

Retour sur le calendrier

Le calendrier à venir est présenté. Il vient préciser que les fiches-actions seront finalisées pour la fin du mois de mars, tandis qu'un COPIL se tiendra au mois d'avril (17/04/2015).

Clôture

La séance est clôturée par Jean TOMA qui se félicite du travail en cours et remercie les participants pour leur contribution aux débats.